

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_099

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE ARTISTIQUE JACQUES
CATINAT A L'ASSOCIATION MELODIA**

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 juin 2025, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nicole CABLAN-GUEROULT à Pierre ARRIVETZ, Emmanuel LOEVENBRUCK à Dominique BAUD, Arménio SANTOS à Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Véronique CHANTEGRELET

Les 31 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

L'Association MELODIA a pour mission de développer les capacités artistiques par le biais du théâtre, du chant et du mouvement. Elle s'adresse principalement à des personnes en

situation de handicap, en particulier intellectuel.

Cette année, après trois années de création, l'association souhaite présenter son spectacle au Centre Artistique Jacques Catinat et a, à ce titre, sollicité le soutien de la commune de Chatou.

Le spectacle proposé est une adaptation de la pièce *Les Trois cheveux d'or du diable*, inspirée du conte des frères Grimm.

Pour mener à bien ce projet, l'association MELODIA demande la mise à disposition des espaces du Centre Artistique Jacques Catinat, et en particulier de la salle Louis Juvet, aux dates suivantes :

- Le 22 septembre au matin, pour une répétition générale.
- Le 23 septembre 2025, pour deux représentations : l'une à 14h30 destinée au public scolaire de Chatou, et l'autre à 20h30, ouverte au grand public et payante.

La convention permet de finaliser les modalités de mise à disposition gratuite.

DELIBERATION

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evénementiel et Développement Economique et Commercial en date du 4 juin 2025,

Considérant que cette mise à disposition entre dans la politique de soutien aux artistes culturels du territoire catovien,

Considérant que cette mise à disposition permet la valorisation du travail de l'association MELODIA et des bénéficiaires de cette association auprès du public catovien,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** les termes de la convention de mise à disposition de locaux du centre Artistique Jacques Catinat à l'association MELODIA
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23 juin 2025